

COMMUNE DE GURGY

AVIS DE BESOINS

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Gurgy – 89250 GURGY

Type de procédure de passation : Procédure adaptée suivant art. 28 du code des marchés publics

Type de marché : Marché de travaux

Objet du marché : Travaux de signalisation verticale 2012

Type de marché de travaux : Exécution

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne les travaux de remplacement de la signalisation directionnelle des différents équipements municipaux. L'entreprise aura à sa charge la fourniture et la pose du mobilier urbain nécessaire constitué de support bimats en aluminium et des flèches directionnelles.

Intitulé du marché : : Travaux de signalisation verticale 2012

Nombre et consistances des lots : un lot unique

Durée du marché ou délai d'exécution : Trois (3) mois à compter de la notification du marché.

Lieu d'exécution des travaux : 89250 GURGY

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : Renseignements, documents et déclaration sur l'honneur prévus à l'article 45 du code des marchés publics. Le candidat auquel il sera envisagé d'attribuer le marché devra produire les pièces, attestations et certificats fixés à l'article 46 du code des marchés publics dans un délai de 8 (huit) jours à compter de la demande de la collectivité.

Critères de choix des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés de la manière suivante:

- Qualité des prestations proposées : note sur 20, jugée sur le mémoire technique fourni par l'entreprise.
- Esthétique des ensembles : note 30, jugée sur les échantillons et les maquettes graphiques fournis avec l'offre
- Prix : note sur 50

La note globale d'évaluation est de : 100

Date limite de réception des offres : Le 18 janvier 2012 à 16h30 heures délai de rigueur.

La transmission des offres par voie électronique n'est pas acceptée.

Visite des lieux : les entreprises pourront se rendre sur le terrain. En conséquence, elles sont réputées connaître les lieux et les conditions d'exécution des travaux.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Retrait du cahier des charges : Commune de Gurgy 11, rue de l'Île Chamond 89250 GURGY
Toute demande d'envoi du cahier des charges devra être formulée par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus ou par télécopie (03.86.53.02.42). Le dossier n'est pas disponible par voie électronique.

Conditions de remise des offres : L'enveloppe portera la mention suivante :

« Procédure adaptée pour : Travaux de signalisation verticale 2012 – Ne pas ouvrir »

Les offres seront :

- soit déposées contre récépissé à :

Madame le Maire

11, rue de l'Île Chamond
89250 GURGY

- soit transmises par pli recommandé avec avis de réception postal à :

Madame le Maire

11, rue de l'Île Chamond
89250 GURGY

Renseignements :

Les renseignements peuvent être obtenus ainsi que la visite des lieux, auprès de : Monsieur Pierre HERMETEY

Tél. : 03.86.53.02.86..... – Fax : 03.86.53.02.42

email : pierre.hermetey@orange.fr

Les avis de besoins et les avis d'appel public à la concurrence de la Commune de Gurgy sont publiés sur le site : www.gurgy.fr , et sur le site www.e-bourgogne.fr

Référence :

Date d'envoi de l'avis à la publication : 15 décembre 2011